



Copropriété syndic charges trop lourdes

Par **mala**, le **16/02/2008** à **12:23**

J'habite, avec mes parents, dans un duplex (copropriété) régi par un syndic qui profite de notre ignorance pour nous obliger à payer des charges qui ne sont nullement justifiées.

On nous impose des travaux que nous sommes obligés d'accepter.

Récemment il nous demande de payer 10 000 euros pour refaire l'extérieur (peindre les murs extérieurs) de notre duplex.

Nous nous ne voulons pas de ces travaux mais sous la contrainte des représailles, mes parents se voient dans l'obligation d'accepter.

Mon père est invalide et ma mère est une femme au foyer, leurs revenus ne suffisent pas à répondre aux exigences du syndic.

Je voulais savoir si on pouvait refuser ces travaux et surtout connaître nos droits.

Pouvons nous faire quelque chose sur les agissements de ce syndic?

Merci de nous répondre.